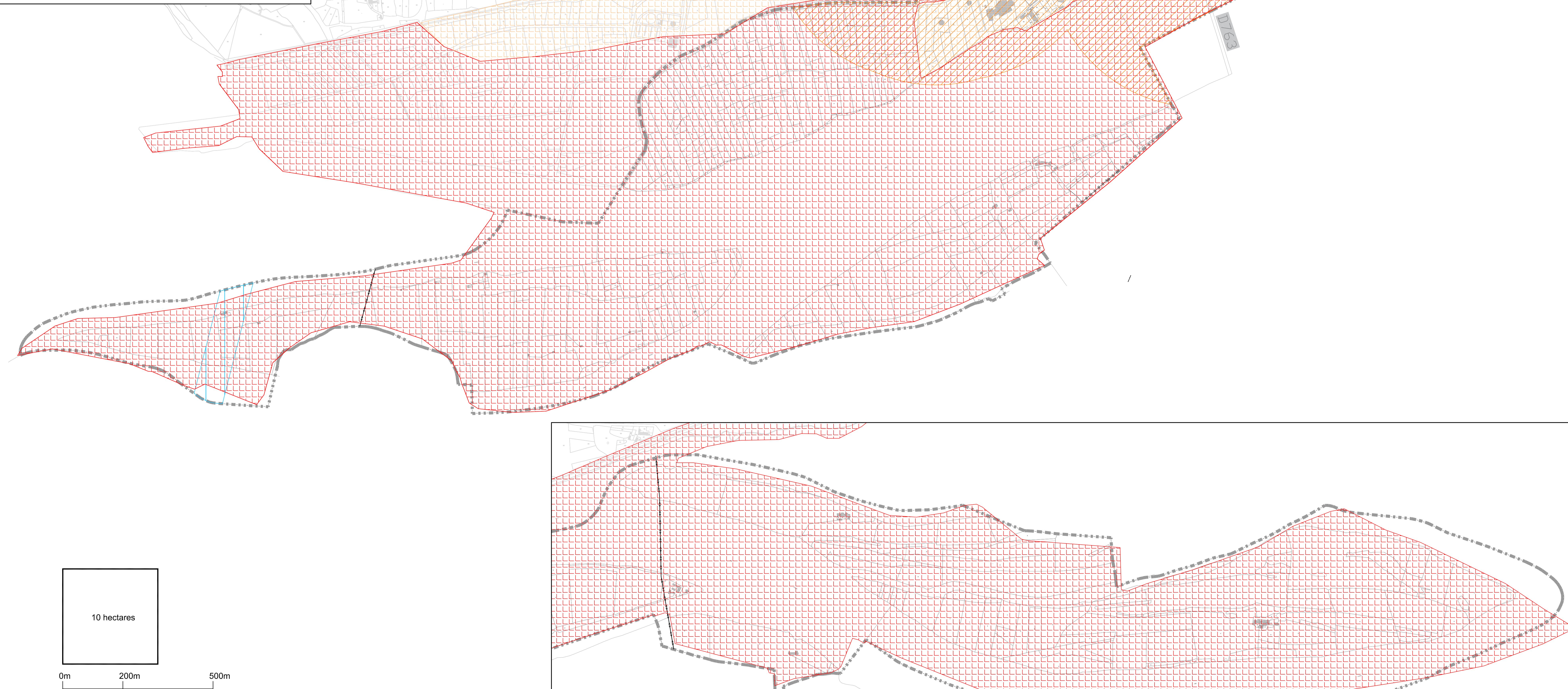
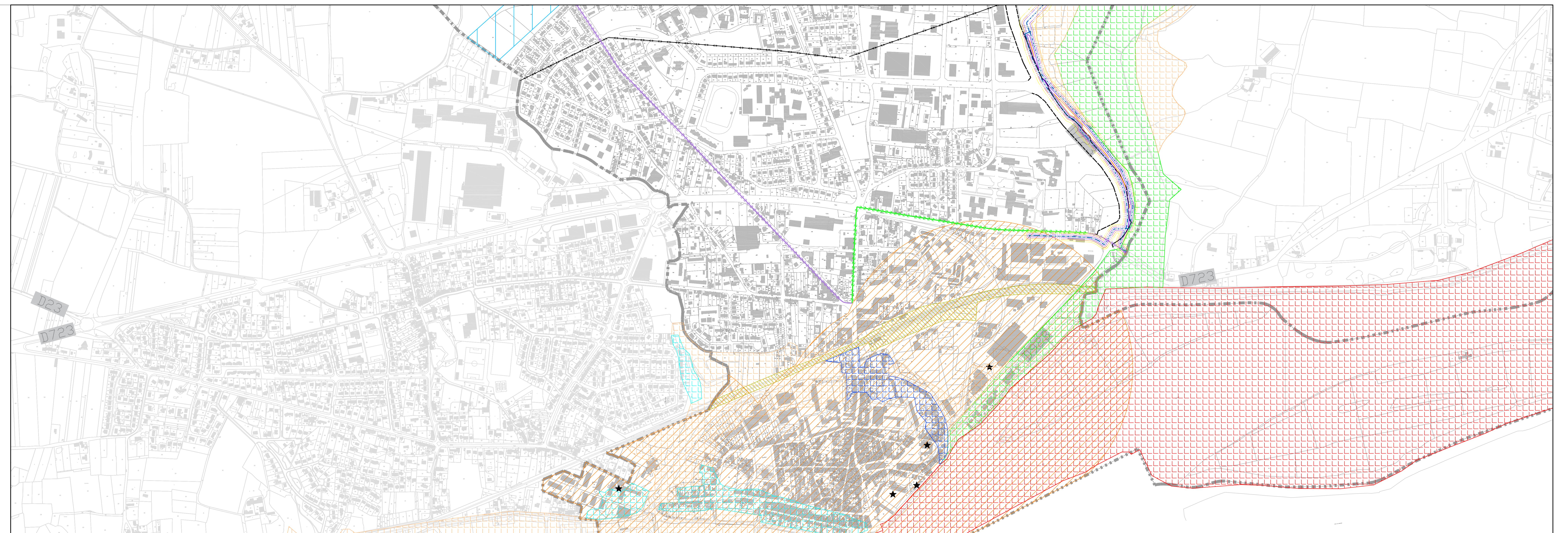


LEGENDE

- AC1 - Servitudes relatives aux monuments historiques
- EL11 - Servitudes relatives aux interdiction d'accès
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement de transport et de distribution de gaz - Réseau
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement de transport et de distribution de gaz - Zone de dangers très graves ELS
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement de transport et de distribution de gaz - Zone de dangers graves PEL
- I3 - Servitudes relatives à l'établissement de transport et de distribution de gaz - Zone de dangers significatifs IRE
- I4 - Servitudes relatives aux lignes de transport d'énergie électrique
- PT2 - Servitudes relatives à la protection des centres et des liaisons radioélectriques contre les obstacles
- PT3 - Servitudes relatives aux réseaux de télécommunications Pose en conduit
- PT3 - Servitudes relatives aux réseaux de télécommunications Pose en pleine terre
- T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer
- T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement des aérodromes
- 99 - Servitude relative au site de stockage de déchets inertes de la fonderie Bouhyer
- PPRI :**
- Champ d'expansion des Crues (CEC)
- CEC1 - Aléa fort dans des sites à enjeux ou aléa moyen ou faible quels que soient les enjeux
- CEC2 - Aléa fort des sites sans enjeu
- CEC3 - Aléa très fort
- ZU1 - Aléa faible
- ZU2 - Aléa moyen
- Limite de commune



C O M M U N E
D'ANCENIS-SAINT-GEREON

**Plan Local d'Urbanisme
d'ANCENIS**

**5.2.2 Plan des servitudes
Partie Sud de la commune**

U10.01.44 éch. 1/5000e

P.L.U.	PRÉSCRIT	PROJET ARRÊTÉ	APPROUVE
Élaboration PLU	Le 19 novembre 2008	Le 22 septembre 2012	Le 22 septembre 2014
Modification simplifiée n°1	Le 16 Juin 2014	Le 28 septembre 2015	Le 16 Juin 2014
Modification n°1	Le 16 Juin 2014	Le 20 Juin 2015	Le 20 Juin 2015
Révision n°1			
Modification n°2	Le 16 Juin 2016	Le 24 septembre 2018	Le 24 Septembre 2020
Modification simplifiée n°2	Le 20 Juin 2016	Le 24 Septembre 2018	Le 24 Septembre 2020
Modification n°2			

Vu pour être annexé à la décision municipale
en date du : 24 / 02 / 2020
Le Maire :

sirap
GROUPE